



La Guerche
de Bretagne

63 Faubourg de Rennes

35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

02 99 96 18 30

direction@ch-laguerche.fr

Compte-rendu réunion des familles

Le jeudi 11 juin 2026

Étaient présents :

- | | |
|--|---|
| – Mme Véronique ARTH, <i>directrice déléguée</i> | – Mme Valérie CORNEE, <i>cadre de santé Lilas rouge</i> |
| – Mme Aurore ORRIERE, <i>cadre supérieur de santé</i> | – M. Théo GAUTIER, <i>animateur</i> |
| – Mme Marie-Laure MESLET, <i>cadre de santé Tamaris 1 et 2</i> | – Mme Pauline FOUQUENET, <i>cadre de santé Lilas rose et bleu</i> |
| – Mme Charlène BENAITEAU, <i>élève directrice</i> | – Mme Pauline LEDAGUENEL, <i>assistante de direction</i> |
| – Mme Sophie ROUSSEAU, <i>animatrice et médiation animale</i> | – Familles et résidents |

Mme ARTH accueille les familles et résidents, et les remercie de leur présence.

La réunion des familles a lieu une fois par an, il s'agit d'un moment d'échanges.

Mme ARTH débute la réunion par une présentation de l'EHPAD et rappelle qu'une révision de la Loi grand âge est toujours en attente afin d'améliorer le fonctionnement des EHPAD.

Toutefois, notre établissement fait en sorte de s'adapter aux besoins des personnes accueillies, en prenant notamment en compte la rupture avec le domicile et les habitudes de vie à l'entrée en EHPAD. Notre objectif est que chaque résident se sente « comme à la maison ». Dans cet esprit, les familles sont les bienvenues au sein de l'établissement et sont conviées à participer aux activités.

Mme ARTH rappelle parfois la mauvaise presse des EHPAD, au quotidien les équipes tentent de changer ce regard en mettant notamment l'accent sur la vie sociale et le bien-être des résidents.

Mme ARTH poursuit avec la présentation du **Conseil de la Vie Sociale (CVS)** : y sont notamment associés les représentants des résidents et des familles, le CVS se réunit 3 ou 4 fois par an. Les familles et les résidents ont d'ailleurs récemment été sollicités concernant les élections pour le renouvellement du mandat du CVS. Les **candidatures peuvent être déposées jusqu'au 3 juillet 2026**.

Mme ROUSSEAU souligne que toutes les difficultés et autres remarques sont recueillies auprès des résidents et remontées ensuite au CVS. Par exemple, l'heure du dîner a été modifiée à 18h30 grâce au CVS, les visites de la cuisine et de la blanchisserie ont également été organisées suite au CVS.

Une question est posée sur le besoin des représentants des familles.

Mme ARTH répond que plus les familles sont représentées, mieux c'est. Le nombre de représentants n'est pas forcément restreint. Elle précise que la voix du CVS compte, des sujets peuvent être remontés au Conseil de Surveillance, d'où l'importance de la présence des familles.

Un rappel est fait concernant la composition du CVS.

Mme ARTH interroge l'assemblée sur de potentiels candidats à l'élection des représentants des familles.

Deux personnes se manifestent.

Mme ARTH poursuit avec la présentation des projets de l'établissement. Elle souligne le nombre important de bénévoles, qui participent activement à la vie de l'établissement. Beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs rattachés à **l'association Part'âge Anim**. Cette association permet le financement de nombreux projets (banc PMR, aménagement du patio...) mais aussi de financer des sorties favorisant le bien-être et le lien social des résidents (aller boire un verre en terrasse, acheter des fraises au marché...). L'association permet de générer des espèces, indispensable pour faire vivre le bistrot par exemple.

Mme ROUSSEAU rappelle la date du prochain **marché de Noël : le 14 novembre 2026**.

Mme ROUSSEAU souligne que les équipes sont ouvertes aux remarques si des choses sont à améliorer.

La **Kermesse se tiendra le mercredi 17 juin 2026 de 14h à 18h**. M. GAUTIER rappelle le thème choisi cette année : la ferme.

De nombreuses animations seront proposées, des stands, du matériel agricole mais aussi des animaux seront installés. L'équipe restauration proposera des ateliers de dégustation. Il y aura également une vente de madeleines confectionnées par les résidents. Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'association Part'âge Anim et serviront au financement de futurs projets. Mme ARTH souligne que cette journée se déroulera un mercredi afin d'offrir la possibilité aux enfants et petits-enfants de participer.

Mme ARTH évoque ensuite **la chaîne TV de l'établissement, SilverDo**, qui permet de rendre accessibles toutes les informations de l'établissement. Les familles présentes sont satisfaites de ce service. Mme ARTH rappelle l'arrêt de l'abonnement Familéo. M. GAUTIER souligne qu'il est possible d'écrire à son proche via SilverDo, sous forme de carte postale virtuelle, imprimée et distribuée par l'équipe animation ensuite.

Mme ARTH poursuit avec le projet **d'aménagement du patio**. Celui-ci se trouve au centre du service des Lilas, c'est un endroit sécurisé et protégé. Des travaux sont prévus afin de rendre le patio plus vivant. Ce lieu est accessible à tous. Mme ROUSSEAU ajoute que le patio est un endroit agréable. Pour le moment peu de personnes en profitent puisque l'entrée était peu visible. Un affichage est prévu. Pour inciter les personnes à profiter de ce lieu, un terrain de pétanque est en projet, l'installation d'un parc pour accueillir des lapins géants mais aussi la mise en place de jardinières. Mme ROUSSEAU se souvient des résidents qui appréciaient beaucoup les fleurs, c'est aussi l'occasion de voir défiler les saisons, de se repérer dans le temps, de concevoir des bouquets... Mme ARTH indique qu'un appel aux dons a été fait pour soutenir ces projets.

Concernant **la cuisine partagée**, Mme ARTH indique que ce projet va bientôt voir le jour en salle animation, les travaux étant en cours. Florie LELIEVRE, animatrice, et Caroline LENOIR, diététicienne, ont travaillé sur ce projet. L'objectif est de remplacer la paillasse pour aménager une vraie cuisine comme à la maison, à hauteur variable. Cette cuisine permettra de se rassembler autour du plaisir de manger. La moitié du projet a été financé par la Fondation des Hôpitaux. Elle sera accessible aux familles. Ce lieu permettra également de renforcer les partenariats, notamment avec le lycée hôtelier de la Guerche de Bretagne par la réalisation d'ateliers cuisine, tout en faisant participer les résidents. La cuisine servira également pour l'Equipe Mobile d'Education et Prévention en Santé de l'établissement, pour des ateliers d'éducation thérapeutique. Une inauguration de la cuisine sera prévue une fois les travaux terminés.

Retour des familles

Il avait été proposé aux familles, dans le courrier d'invitation, de faire remonter des sujets à aborder lors de cette réunion.

Les sujets évoqués concernaient l'entretien des fauteuils roulants : Mme ORRIERE indique à ce sujet qu'une réflexion est en cours sur l'entretien des fauteuils, comment bien répartir ces tâches dans le temps de travail des professionnels. Le nettoyage sera réalisé par les équipes de nuit avec un vaporetto pour une meilleure efficacité. Même chose pour l'entretien des chambres, une réflexion est en cours pour l'organisation.

Mme ORRIERE indique qu'une demande de postes supplémentaires a été présentée, en particulier pour les week-ends, afin de répondre aux difficultés de prise en charge globale des résidents liées à l'insuffisance des effectifs. En effet, la coupe PATHOS ayant été réalisée récemment, l'établissement recevra une dotation de la part de l'assurance maladie et du département qui permettra d'octroyer du temps supplémentaire.

Question soulevée : quel est le nombre de résidents pris en charge pour une équipe de 3 soignants ?

Mme ORRIERE répond entre 25 à 27 résidents pour 3 soignants, en fonction des mois et des années. Ce nombre est variable selon la perte d'autonomie des résidents mais aussi en fonction de l'arrivée de résidents plus autonomes. La moyenne d'âge d'entrée en EHPAD est de 85 ans.

Mme ARTH confirme que les entrées en EHPAD se font de plus en plus tard, les professionnels sont d'autant plus vigilants à la rupture avec le domicile, encore plus difficile à cet âge avancé.

Mme ORRIERE souligne la richesse de la vie sociale de l'établissement pour répondre à cette rupture, avec la construction de nombreux projets, l'organisation régulière de sorties...

Mme ARTH ajoute qu'un projet est en cours pour l'acquisition d'un nouveau minibus et pouvoir transporter ainsi plus de personnes à mobilité réduite.

Mme ROUSSEAU remercie les bénévoles de leur engagement pour permettre ces nombreuses sorties.

Une question est posée autour des repas : pourquoi certains sont notifiés « fait maison » et d'autres non ?

Certains plats ne peuvent pas être faits sur place pour une question de logistique. Mme ARTH rappelle que tout est fait en local, et souligne que les boîtes de conserve ne sont utilisées qu'en cas de problème.

Une autre question est posée concernant l'adaptation des repas aux résidents.

Mme ARTH confirme l'adaptation des repas aux capacités, intolérances des résidents. M. GAUTIER rappelle qu'une feuille est disponible dans chaque service pour faire remonter toute particularité aux cuisiniers. Un rappel sera fait aux équipes.

Une question est posée concernant le changement de salle à manger au niveau des lilas rose : les résidents ont-ils émis des souhaits à ce sujet ?

Mme FOUQUENET rappelle que ce changement a été fait à leur demande notamment à cause de la fraîcheur dans les couloirs et les nombreux passages. La nouvelle salle à manger est plus accueillante, les résidents sont plutôt satisfaits.

Mme ARTH rappelle que les projets sont globalement partagés avec les résidents. Mme ROUSSEAU souligne que l'ancienne salle à manger est devenue un lieu de vie très agréable, des résidents d'autres services viennent également en profiter.

La question est posée sur la possibilité de mettre en place un trombinoscope du personnel soignant.



La Guerche
de Bretagne

63 Faubourg de Rennes

35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE

02 99 96 18 30

direction@ch-laguerche.fr

Mme ARTH indique que c'est un souhait de l'établissement mais certains soignants ne souhaitent pas afficher leur photo. Mme ARTH indique que ce projet sera travaillé.

La question du passage des médecins est posée, notamment concernant le renouvellement des ordonnances.

Mme MESLET répond que les médecins viennent toujours en cas de nécessité, le renouvellement des ordonnances est fait automatiquement dans le logiciel médical. Les médecins ont d'ailleurs accès à ce logiciel à distance. Le personnel de soins est aussi présent sur place pour rendre compte de l'état de santé des résidents.

Mme ARTH rappelle que les médecins sont présents tous les jours dans les couloirs de l'établissement.

Une question est posée concernant l'achat des médicaments.

Mme ARTH répond que le résident ne paie pas ses médicaments, ce coût est compris dans la dotation de soins que reçoit l'établissement. Tout ce qui est pris en charge à 100% par l'assurance maladie est pris en charge par l'établissement.

Une question est posée concernant le mouvement du personnel soignant et l'information qui en découle.

Mme ORRIERE indique qu'aucune note d'information n'est diffusée pour les aides-soignants, infirmiers et les agents de service hospitalier. Une information est donnée pour les professions transversales (psychologue, diététicienne etc.).

Mme ARTH souligne que les équipes sont globalement stables, peu d'absentéisme. Il manque seulement un peu de temps infirmier et masseur-kinésithérapeute en EHPAD. La direction travaille sur ce sujet, et notamment sur le recrutement d'un médecin coordonnateur. Mme ARTH rappelle que Dr HERCOUET est le médecin référent, également président de la Commission Médicale d'Etablissement. Il établit le lien avec ses confrères.